

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 14 mars 2024 faite via Discord de 20:30 à 23:05**

**Rédacteur :** Luc Ronayette

**Vérificateurs :** les participants à la réunion

---

### **LISTE DES PARTICIPANTS**

#### **Membres du CA (avec droit de vote) :**

- Claude Brisson, président ;
- Chantal Gajdos, vice-présidente ;
- Fabien Lips, trésorier ;
- Luc Ronayette, secrétaire ;
- Camille Lévêque, administratrice ;
- Alexandra Goloubkov, administratrice ;
- Alain Cano, administrateur ;
- Jean-Paul Gaschignard, administrateur ;
- Jean-Pierre Lalo, président de la Ligue de Normandie (à partir de 20:40);
- Ralf Wurzinger, président de la Ligue Île-de-France ;
- Jean-Yves Papazoglou, vice-président de la Ligue du Sud-Ouest ;
- Kevin Cuello, président de la Ligue de l'Ouest ;
- Corentin Macquet, président Ligue du Grand Nord (jusqu'à 22:45).

#### **Procurations :**

- Robin Bonjean, administrateur → Camille Lévêque ;
- Yves Clair, président Ligue Sud-Ouest → Jean-Yves Papazoglou, vice-président Ligue Sud-Ouest

#### **Membres du CA ne participant pas à la réunion et n'ayant pas donné de procuration :**

- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est ;
- Jean Allard, président de la Ligue Méditerranée ;
- Manuel Brazilier, président de la Ligue de Go en Ligne ;
- Béranger Buaby, président de la Ligue Rhône-Alpes ;
- Patrice Doussot, président de la Ligue du Centre .

#### **Membres du CA élargi (sans droit de vote) :**

- Alexis Gouzin vice-président ligue de l'Ouest ;
- Clément Béni, directeur de publication RFG ;
- Léo Guillaume, responsable échelle ;
- Sylvain Ravera, responsable échelle ;
- Eric Imbault, délégué clubs Ligue du Centre ;
- Loïc Lefebvre, responsable compétitions (à partir de 22:00).

### **ORDRE DU JOUR DE LA REUNION (version modifiée lors du point 3)**

- 1) Décompte des voix présentes ou représentées
- 2) Adoption du CR de la précédente réunion
- 3) Approbation de l'ordre du jour de la réunion
- 4) Validation de l'ordre du jour de l'AG
- 5) Point budget
- 6) Echelle de niveau
- 7) Adoption règlement antitriche
- 8) Charte du joueur de go
- 9) Point sur l'EGC + RFG
- 10) Point sur la recherche de lieu pour stages jeunes 2024 et stage d'été 2025
- 11) Règlement compétition
- 12) Questions diverses

---

### **1. Décompte des voix présentes ou représentées**

À l'ouverture de la réunion, sur 19 membres du CA, 14 sont présents ou représentés.

### **2. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 11 janvier 2024**

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le CR de la dernière réunion est donc approuvé à l'unanimité et l'inscription en filigrane "À valider lors de la prochaine réunion" pourra être retirée.

### **3. Approbation de l'ordre du jour de la réunion**

Il est proposé d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour initial :

- Charte du joueur de go en point 8 ;
- Echelles de niveaux en point 6 ;
- N° RFG spécial EGC en point 9 avec le point sur l'EGC ;
- Modification règlement compétition en point 11

L'ordre du jour modifié est soumis à approbation :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

L'ordre du jour modifié de la réunion est donc approuvé à l'unanimité.

#### **4. Validation de l'ordre du jour de l'AG FFG du 6 avril**

Claude a fait circuler une proposition d'ordre du jour pour l'AG du 6 avril prochain. Cet ordre du jour est revu par les membres du CA qui jugent qu'il faut rajouter un point sur la charte des joueurs de go.

L'ordre du jour de l'AG FFG 2024 devient donc le suivant :

1. Constatation du quorum
2. Approbation de l'ordre du jour de la réunion
3. Approbation du compte-rendu de l'AG 2023
4. Approbation du rapport moral 2023
5. Approbation des bilan et rapport financier 2023
6. Bilan des activités 2023
7. Présentation des candidats et élection du collège A du Conseil d'Administration FFG
8. Présentation des candidats et élection du président de la FFG

#### **Interruption de l'Assemblée Générale**

Réunion du Conseil d'Administration collèges A et B

Ordre du jour du CA : Élection du Bureau de la FFG

#### **Reprise de l'Assemblée Générale**

9. Présentation et vote des budgets prévisionnels 2024 et 2025
10. Vote des tarifs des licences 2025, revue des catégories jeunes et des conditions d'application de la majoration de 10 €
11. Demandes de changement de ligue de rattachement (club d'Orléans et clubs DOM/TOM)
12. Adoption de la Charte du joueur de go
13. Vote des propositions de modifications du règlement intérieur
14. Congrès européen de 2024
15. Point d'avancement sur l'exposition permanente
16. Revue Française de Go
17. Tour de table des clubs
18. Divers

#### **5. Point sur le budget**

Chantal présente au CA un point sur l'évolution du budget prévisionnel 2024. **Voir ANNEXE A.**

Elle précise que l'EGF va de nouveau augmenter les cotisations des pays membres et que cela aura un impact non négligeable. Pour palier cela il faudra proposer à l'AG une modification des tarifs des licences. **Voir ANNEXE B**

#### **6. Echelles de niveaux**

Sylvain a attiré l'attention du CA sur le fait que l'échelle FFG classe les joueurs français de manière un peu plus « dure » que l'échelle EGF. Du coup, les joueurs français étant légèrement sous-classés par rapport aux joueurs européens, cela entraîne que les joueurs français gagnent un peu plus souvent leurs parties. En 2023 par exemple, Sylvain a relevé 1546 parties jouées entre un français et un étranger et les français en ont gagné 872 soit 56,4 %.

C'est très proche du pourcentage de victoires (57 %) que l'on observe pour le joueur le mieux classé lorsque 2 joueurs classés entre 16k et 3k jouent l'un contre l'autre à égalité et qu'ils ont un niveau d'écart (source : données statistiques de l'EGD).

Il semble donc que les joueurs français entre 16k et 3k soient presque sous-classés d'une pierre et Sylvain se demande s'il faut faire quelque chose avant la tenue du congrès cet été.

Après une longue discussion, il est estimé que procéder à une réévaluation globale telle que celle qui a été faite le 4 juin 2021 ne serait sans doute pas pertinent car la correction à l'échelle française ne sera pas répercutée immédiatement à l'échelle européenne en raison du délai trop court. Il est estimé qu'il valait sans doute mieux travailler sur les coefficients d'inflation de l'échelle FFG pour que la différence avec l'échelle EGF s'atténue avec le temps. Le problème est que ce processus sera plus long pour agir et que cela ne permettra pas de compenser les choses pour les joueurs lors du congrès de cet été.

Du coup, il est jugé que la manière de procéder pour cette année est de rappeler aux responsables de clubs qu'ils peuvent proposer à la commission de réévaluation de regarder la situation de certains de leurs membres s'ils jugent qu'ils méritent une réévaluation. Il faut le faire au plus tôt et suffisamment en avance de phase pour permettre à la commission de réévaluation d'œuvrer.

A noter : ce ne sera efficace que si les joueurs réévalués font un tournoi avant le congrès

## **7. Adoption règlement antitriche**

Le règlement revu et modifié par discussions entre les membres du CA qui étaient volontaires et intéressés est présenté puis est soumis au vote.

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le règlement antitriche est donc adopté et il sera placé sur le site FFG au niveau de la page des compétitions fédérales au même niveau que les règlements des différentes compétitions.

## **8. Charte du joueur de go**

Un sondage réalisé auprès des responsables de clubs au sujet de cette charte a donné lieu à une vingtaine de réponse. Chantal et Alexandra vont analyser les réponses reçues et retoucher le texte pour en présenter une version finale lors de l'AG.

## **9. Point sur l'EGC 2024**

Jean-Yves fait le point sur l'évènement :

- On en est à 884 inscriptions (dont ~ 90 % sont des joueurs) ;
- Il y a 41 pays représentés ;

- Un programme d'activités a été établi pour environ 12 000 € de réservations et sera bientôt proposé à la réservation / vente en ligne ;
- Presque 100 000 € sont en caisse ;
- Les demandes de logement sur place à l'ENAC ont été prises d'assaut : 425 demandes pour 200 chambres allouées. Une demande a été faite pour en avoir une centaine de plus. Une demande a été faite au CROUS pour avoir 200 chambres dans les logements étudiant du campus mais ces dernières, en plus d'être plus éloignées à ~ 20 mn à pied, seront environ 2 fois plus chères que celles de l'ENAC
- Les repas ont été définis : 5 € petit déj, 13 € le repas ou formule 25 € pension complète.
- Des food trucks ont été démarchés pour venir proposer leurs services.
- Une buvette (catégorie 3 et pas 4) sera tenue par Roland et une autre personne.
- Virement reçu de la Nie Wei Ping Academy de 10 000 € pour être sponsor gold ce qui leur octroiera d'avoir des prestations supplémentaires (chambres à prix préférentiels pour leurs membres, reportages TV pour la TV chinoise etc.)
- Crédit Mutuel de Balma (tenancier du compte EGC) a donné 350 € de subventions.
- Du côté des pros, des invitations ont été lancées en Chine, Japon, Corée, Taiwan, Europe et USA. Un budget de 20 000 € a été alloué : Quelques réponses ont été reçues : Yong Yun Sun (8p) , Guo Yuan (5p), Mateuz Surma (3p), Fan Hui (2p),

Jean-Pierre Lalo demande si on peut envisager de produire un numéro spécial de la RFG à l'occasion de ce congrès et, en particulier, il demande si pour cela il peut être envisagé d'avoir une rallonge budgétaire.

Il propose soit de faire un n° spécial dédié soit de faire un n° de RFG plus conséquent qui serait donc "double" avec, par exemple, un cahier central dédié.

Le CA est d'accord avec cette proposition de faire quelque chose et charge Jean-Pierre de préparer pour l'AG FFG du 6 avril prochain une proposition de mise en œuvre (n° spécial ou n° double) ainsi qu'une proposition de budget pour le réaliser.

## **10. Point sur la recherche de lieu pour les stages jeunes 2024 et le stage d'été 2025**

Roland Carbonnel a discuté avec un joueur de go qui est un professionnel de la restauration travaillant à son compte afin d'envisager de pouvoir être autonomes au niveau des repas lors des stages. Cela permettrait d'être assuré d'avoir une prestation qui nous convienne.

Concernant le stage jeunes, la région lyonnaise est visée en termes de recherche de lieu de manière à essayer d'avoir un lieu relativement central et accessible pour tous mais aucune proposition ne peut pour le moment être présentée.

Concernant le stage d'été un devis a été demandé à un site et nous attendons la proposition chiffrée.

## **11. Règlement compétitions**

Lors de la dernière réunion de CA du 11 janvier, il avait été décidé de mandater la commission compétition afin d'établir un système de classement par points permettant de désigner la représentante française pour les compétitions féminines internationales.

Loïc présente la proposition de règlement (voir **ANNEXE C**) et cette dernière est soumise au vote :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ce système de classement par points permettant de désigner la représentante française pour les compétitions féminines internationales est donc adopté.

## **12. Questions diverses**

Aucune question diverse n'est posée.

**L'ordre du jour étant épuisé, Claude clôture la réunion à 23:05 en remerciant les participants.**

## ANNEXE A : Point sur le budget prévisionnel 2024 présenté par Chantal Gajdos

lignes budgétaires	Prévisionnel 2024 – AG 2023			Prévisionnel 2024 – CA 14-03-2024			Prévisionnel 2025 – CA 14-03-2024		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Cotisations</b>									
Licences	27 500	0	27 500	27 500	0	27 500	30 500	0	30 500
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EGF, IGF et autres partenaires									
EGF	0	2 500	-2 500	0	4 560	-4 560	0	4 560	-4 560
IGF	0	300	-300	0	300	-300	0	300	-300
Frais de représentation	0	500	-500	0	0	0	0	500	-500
<b>Total EGF, IGF et autres partenaires</b>	<b>0</b>	<b>3 300</b>	<b>-3 300</b>	<b>0</b>	<b>4 860</b>	<b>-4 860</b>	<b>0</b>	<b>5 360</b>	<b>-5 360</b>
<b>Total Cotisations</b>	<b>27 500</b>	<b>3 300</b>	<b>24 200</b>	<b>27 500</b>	<b>4 860</b>	<b>22 640</b>	<b>30 500</b>	<b>5 360</b>	<b>25 140</b>
<b>Gestion</b>									
<b>Administratif</b>									
Divers	0	1 000	-1 000	0	1 000	-1 000	0	1 000	-1 000
Assurance	0	1 900	-1 900	0	2 000	-2 000	0	2 000	-2 000
Organisation AG et CA	0	1 200	-1 200	0	1 500	-1 500	0	1 500	-1 500
Banque et compte Paypal	0	400	-400	0	400	-400	0	400	-400
Produit financier	50	0	50	200	0	200	200	0	200
Stockage matériel	0	450	-450	0	550	-550	0	550	-550
Vente matériel	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0
<b>Total Administratif</b>	<b>1 050</b>	<b>5 950</b>	<b>-4 900</b>	<b>1 200</b>	<b>6 450</b>	<b>-5 250</b>	<b>1 200</b>	<b>6 450</b>	<b>-5 250</b>
<b>Permanent</b>									
Rémunérations, congés payés et charges	0	28 000	-28 000	0	28 000	-28 000	0	28 000	-28 000
Frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision	0	500	-500	0	500	-500	0	500	-500
Recettes extérieures	25 500	0	25 500	25 500	0	25 500	25 500	0	25 500
Pédagogie pour FFG	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
<b>Total Permanent</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>	<b>0</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>	<b>0</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>	<b>0</b>
<b>Total Gestion</b>	<b>29 550</b>	<b>34 450</b>	<b>-4 900</b>	<b>29 700</b>	<b>34 950</b>	<b>-5 250</b>	<b>29 700</b>	<b>34 950</b>	<b>-5 250</b>
<b>Développement</b>									
<b>Communication</b>									
Revue Française de Go	5 000	6 500	-1 500	5 000	6 500	-1 500	5 000	6 500	-1 500
Site web FFG	0	1 080	-1 080	0	1 200	-1 200	0	1 200	-1 200
<b>Affiches, flyers et communication</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>	<b>1 300</b>	<b>-1 300</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>
Salons, conférences et événements	0	100	-100	0	100	-100	0	100	-100
<b>Total Communication</b>	<b>5 000</b>	<b>8 180</b>	<b>-3 180</b>	<b>5 000</b>	<b>9 100</b>	<b>-4 100</b>	<b>5 000</b>	<b>8 300</b>	<b>-3 300</b>
<b>Go en ligne</b>									
Événements et commentaires	0	1 400	-1 400	0	1 400	-1 400	0	1 400	-1 400
Pédagogie, cours internet	0	1 500	-1 500	0	1 500	-1 500	0	1 500	-1 500
Divers	0	100	-100	0	100	-100	0	100	-100
<b>Total Go en ligne</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-3 000</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-3 000</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-3 000</b>
<b>Pédagogie</b>									
Stage d'été	0	0	0	0	0	0	92 000	90 000	2 000
Réserve stage d'été	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation des bénévoles	2 800	3 400	-600	2 800	3 400	-600	2 800	3 400	-600
Documents et matériel pédagogique	0	300	-300	0	300	-300	0	300	-300
<b>Développement du go scolaire</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>-600</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>-600</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>-600</b>
<b>Total Pédagogie</b>	<b>2 800</b>	<b>4 300</b>	<b>-1 500</b>	<b>2 800</b>	<b>4 300</b>	<b>-1 500</b>	<b>94 800</b>	<b>94 300</b>	<b>500</b>
<b>Jeunes</b>									
Congrès National Jeunes	14 300	15 000	-700	11 000	13 000	-2 000	12 000	14 000	-2 000
Équipe de France Jeunes	0	1 700	-1 700	0	2 000	-2 000	0	2 000	-2 000
Subventions écoles de go	0	700	-700	0	700	-700	0	700	-700
Organisation du Championnat de France Jeunes	0	700	-700	0	700	-700	0	700	-700
Lots Championnat Jeunes (invitations CNJ)	0	1 860	-1 860	0	1 860	-1 860	0	1 860	-1 860
Déplacements	0	800	-800	0	800	-800	0	800	-800
Divers (administration, représentation)	0	160	-160	0	160	-160	0	160	-160
<b>Total Jeunes</b>	<b>14 300</b>	<b>20 920</b>	<b>-6 620</b>	<b>11 000</b>	<b>19 220</b>	<b>-8 220</b>	<b>12 000</b>	<b>20 220</b>	<b>-8 220</b>
<b>Go Féminin</b>									
Promotion du Go Féminin	0	200	-200	0	200	-200	0	200	-200
Déplacements Championnat Européen Femmes	0	300	-300	0	300	-300	0	300	-300
<b>Total Go Féminin</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>
<b>Go scolaire et animateurs</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>	<b>0</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>	<b>0</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>	<b>0</b>
<b>Total Développement</b>	<b>30 600</b>	<b>45 400</b>	<b>-14 800</b>	<b>27 300</b>	<b>44 620</b>	<b>-17 320</b>	<b>120 300</b>	<b>134 820</b>	<b>-14 520</b>
<b>Compétitions</b>									
<b>Compétitions FFG</b>									
Open de France	0	300	-300	0	300	-300	0	300	-300
Prix de l'Open de France	0	1 100	-1 100	0	1 100	-1 100	0	1 100	-1 100
Finale du Championnat de France	0	300	-300	0	300	-300	0	300	-300
<b>Coupe Maître Lim</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>-200</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>-300</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>-300</b>
Championnat de France de pair-go	0	200	-200	0	200	-200	0	200	-200
Championnat de France féminin	0	200	-200	0	200	-200	0	200	-200
Subventions autres compétitions	0	1 500	-1 500	0	1 500	-1 500	0	1 500	-1 500
<b>Total Compétitions FFG</b>	<b>0</b>	<b>3 800</b>	<b>-3 800</b>	<b>0</b>	<b>3 900</b>	<b>-3 900</b>	<b>0</b>	<b>3 900</b>	<b>-3 900</b>
<b>Déplacements compétitions</b>									
Déplacements championnat européen de pair-go	0	200	-200	0	200	-200	0	200	-200
Déplacements championnat du monde amateur	0	600	-600	0	600	-600	0	600	-600
Déplacements championnat du monde de pair-go	0	600	-600	0	600	-600	0	600	-600
Coupe du premier ministre de Corée	0	600	-600	0	600	-600	0	600	-600
Autres déplacements et frais	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Déplacements compétitions</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>-2 000</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>-2 000</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>-2 000</b>
<b>Total Compétitions</b>	<b>0</b>	<b>5 800</b>	<b>-5 800</b>	<b>0</b>	<b>5 900</b>	<b>-5 900</b>	<b>0</b>	<b>5 900</b>	<b>-5 900</b>
<b>Total</b>	<b>87 650</b>	<b>88 950</b>	<b>-1 300</b>	<b>84 500</b>	<b>90 330</b>	<b>-5 830</b>	<b>180 500</b>	<b>181 030</b>	<b>-530</b>

## ANNEXE B : Proposition de tarif licences 2025

COTISATION EGF			COTISATION FFG						
Augmentation de 3€ à 5€									
	<b>2023</b>	<b>2024</b>		<b>2024</b>	<b>Hyp.1</b>	<b>Hyp.2</b>			
Comptabilisés	829	912	Adulte	30 €	33 €	33 €			
Tarif unitaire	3	5	Adulte, Chômeur, Étudiant	15 €	17 €	17 €			
Total	2 487 €	4 560 €	Adulte - Loisir	15 €	17 €	17 €			
			Jeune (Moins de 20 ans au 01-Jan-2024)	10 €	10 €	17 €			
	Augmentation	2 073 €	Jeune (Moins de 18 ans au 01-Jan-2024)	10 €	10 €	10 €			
			Jeune (Moins de 16 ans au 01-Jan-2024)	5 €	5 €	10 €			
			Scolaire (Moins de 12 ans au 01-Jan-2024)	2 €	2 €	2 €			
<b>LICENCES 2024 (au 14/03/2024)</b>									
Total licences 2024	1350 (+8%)		<b>Estimation répartition adulte</b>		<b>Total</b>	<b>Recette 2024</b>	<b>Hyp.1</b>	<b>Hyp.2</b>	
Total adultes	1085		Plein tarif	60,00 %	651	19530	21483	21483	
Total jeunes	265		Étudiant, chômeur	35,00 %	380	5696	6456	6456	
			Licence loisirs	15,00 %	163	2441	2767	2767	
			U12		149	298	298	298	
			U16		72	360	360	720	
			U18		22	220	220	374	
			U20		22	220	220	220	
			<b>Total</b>		<b>1,1</b>	<b>1458,5</b>	<b>28 766 €</b>	<b>31 804 €</b>	<b>32 318 €</b>
						Augmentation	3 038,00 €	3 552 €	



## **ANNEXE C : Système de classement par points pour désigner la représentante française aux compétitions féminines internationales**

Les représentantes françaises pour les compétitions internationales sur invitation sont sélectionnées à partir d'un classement par points.

Ces points sont attribués lors du championnat open féminin pour les joueuses de nationalité française, selon le règlement suivant :

- Attribution des points fonction des résultats du championnat open féminin :

Avec N = nombre de victoires maximal au championnat

- N : 100 points
  - N-1 : 70 points
  - N-2 : 20 points
  - 70% du total des points restants de l'année précédente (arrondis au dixième) sont ajoutés à ces points de victoire.
  - Toute participante au championnat d'Europe féminin gagnera 20 points, peu importe son classement.
  - Une participation en tant que "représentante européenne" reposant sur le classement au championnat féminin européen n'a pas d'impact sur le système de qualification par points français.
  - Ainsi, les joueuses qui n'ont pas repris leur licence fin décembre ou dont le nombre de points est inférieur à 3 voient leur total ramené à 0.
  - Les critères de départage sont, par ordre d'importance décroissante sont :
    - Nombre de points
    - Niveau à l'échelle lors de l'invitation à la compétition internationale
  - Les joueuses participant à une compétition internationale à critère "féminin" en tant que représentante française sur invitation perdent l'ensemble de leurs points et ne peuvent plus participer à la même compétition pendant 2 ans
  - Lors d'une invitation à un tournoi international : la joueuse dont les points permettraient une qualification mais pas le niveau se voient proposer une aide au déplacement [jusqu'à 250 euros] pour participer au championnat européen suivant. Ses points seront remis à 0 si elle l'accepte. La règle des 2 ans sans participation ne s'applique pas.
  - Si le nombre de points ainsi obtenu est négatif, celui-ci est ramené à 0.
  - La mise à jour des points de qualification se fait chaque année début janvier. Il sert à la qualification pour toutes les compétitions de l'année qui suit en tenant compte des pertes de points éventuelles.
  - Si aucune des joueuses qualifiables n'est disponible, on propose aux joueuses ayant au minimum 50 points mais bloquées pour encore 1 ou 2 ans de participer. Priorité est alors donnée à la participante partie le moins récemment, puis départage au nb de points, puis niveau FFG. La joueuse ainsi sélectionnée voit ses points remis à 0 et ne peut plus participer pendant 2 ans.
- En cas d'égalité la 3ème année, c'est l'autre joueuse qui aura priorité.